

## Communiqué de Presse

*La police neuchâteloise communique*

### **Bilan routier durant les week-end prolongés de l'Ascension et de la Pentecôte.**

**Lors des week-end prolongés de l'Ascension et de la Pentecôte, la police neuchâteloise a eu une présence marquée sur les routes du canton. Les radars ont malheureusement montré de nombreuses infractions de vitesse. Quatre accidents de circulation avec blessés sont à déplorer.**

Au vu de l'augmentation des accidents de circulation de deux roues avec blessés constatée en 2021, la police neuchâteloise mène des campagnes de contrôles de la vitesse ciblé lors des fins de semaines. Ceux-ci se déroulent notamment sur les tronçons connus pour d'importants excès de vitesse et les zones accidentogènes. Ils visent à réduire les délits de chauffard et à protéger les usagers qui circulent normalement sur la voie publique des comportements inadaptés d'une minorité de conducteurs.

À noter que 100% des délits et infractions relevées sont le fait de conducteurs masculins circulant au volant ou au guidon d'engins puissants, âgés entre 19 et 71 ans, et domiciliés soit en Suisse ou en France.

#### **Contrôles de vitesse lors du week-end de l'Ascension**

La police de la circulation a mesuré, au moyen de jumelles laser, cinq infractions graves (plus de 30km/h au-dessus de la limitation) impliquant automatiquement des suspensions du permis de conduire ainsi que 11 infractions jusqu'à 30km/h au-dessus de la limitation, impliquant également des mesures administratives.

#### **Contrôles de vitesse lors du week-end de la Pentecôte**

19 infractions graves dont neuf avec saisie immédiate du permis de conduire ont été relevées. Des vitesses de 120km/h à 150 km/h sur des routes limitées à 80km/h ont été mesurées.

Ces infractions ont été commises par des automobilistes et des motards, même si ces derniers sont majoritaires. Pour exemple, un motard a notamment été mesuré à 128km/h sur la route cantonale (RC 2272) à Coffrane. Il s'est vu saisir son permis de conduire sur le champ.

#### **Délit de chauffard**

Lundi de Pentecôte, un motard, domicilié dans la région et âgé de 27 ans a été mesuré à 150 km/h sur la route de la Tourne. Intercepté par une patrouille, il a été appréhendé et conduit dans les locaux de la police neuchâteloise pour y être auditionné en présence d'un avocat. Son permis de conduire, ainsi que sa moto ont été saisis.

#### **Alcool, stupéfiants et médicaments au volant.**

Pour les deux week-end prolongés, six conducteurs ont été contrôlés positifs à l'alcool, dont un automobiliste intercepté pour une conduite dangereuse sur la H10 en direction de Travers après avoir franchi à plusieurs reprises la ligne de sécurité marquée sur la chaussée. Ce dernier accusait un taux d'alcoolémie élevé.

Trois autres conducteurs ont été contrôlé positifs aux stupéfiants et/ou médicaments entraînant des saisies immédiates du permis de conduire.

**Accidents de circulation avec blessés**

Durant ces deux week-end prolongés, quatre accidents avec blessés ont occupé les services de secours du canton, dont notamment un piéton qui a été percuté par une voiture sur la N20 entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle le jeudi 26 mai 2021 à 02H20 du matin.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 8 juin 2022